



Le 21 mai 2026

Communiqué de presse :

Non à l'enterrement de notre prévoyance : Les enseignants et enseignantes du privé sous contrat dans la rue

Le 24 juillet 2024, le collège employeur des établissements privés sous contrat a dénoncé unilatéralement le régime de prévoyance applicable aux personnels. Des négociations ont été ouvertes dès septembre 2024 afin de tenter de sécuriser et pérenniser ce dispositif. Une prorogation du régime actuel a pu être obtenue jusqu'au 31 décembre 2026, date à laquelle l'accord prendra fin.

À ce jour, les discussions engagées ne permettent pas de garantir la conclusion d'un accord de substitution offrant un niveau de protection équivalent dans les délais impartis. Les déclarations récentes du président du collège des établissements financeurs renforcent nos inquiétudes de perdre cette prévoyance.

Face à cette situation, les quatre organisations syndicales représentatives (Fep-CFDT, Spelc, Snec-CFTC et CGT-EP) ont décidé de déposer un préavis de grève couvrant la période du mardi 26 mai au jeudi 31 décembre 2026, date d'extinction de l'accord actuel.

Nos organisations syndicales appellent tous les enseignants à la grève et à rejoindre la mobilisation le 28 mai à 14h à Paris pour refuser la fin de notre prévoyance. Le lieu exact du rassemblement parisien et les modalités de l'action seront dévoilés sur les sites et les réseaux sociaux des différentes organisations syndicales concernées.

Valérie Ginet, secrétaire générale de la Fep-CFDT
Jean-Louis Stalder, président du Spelc
Véronique Cotrelle, présidente du Snec-CFTC
Barbara Danino, secrétaire générale de la CGT-EP

Contacts presse :

Emmanuelle TOTTET
Attachée de presse
de la Fep-CFDT
06 40 88 97 52

Jean-Louis STALDER
Président
Spelc
06 48 60 59 86

Rudolf CASSARO
Attaché de presse
Snec-CFTC
06 19 11 18 74

Barbara DANINO
Secrétaire générale
CGT-EP
06 62 03 24 08